MAGAZINE MUNICIPAL
N°119 - HIVER 2021

Urbanisme : les bonnes pratiques

PARTICIPATION CITOYENNE : LES 1ERS RETOURS DES BALADES DE QUARTIER

CULTURE : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LE CINÉ CLUB

Le groupe Sans Prétention s'est produit à Durtal devant un public conquis de 450 personnes (jauge réduite).

En remplacement du repas des aînés annulé pour raisons sanitaires, les membres du CCAS et agents municipaux a distribué **339 colis aux personnes âgées de plus de 70 ans.**

Début janvier, M. Le Mairie et les adjoints se sont prêtés au jeu du tournage d'une vidéo pour la présentation des vœux à la population.

Sommaire

04 / 05 ACTUALITÉS
- Élections présidentielles : les conditions de vote
- Le RAM devient Relais Petite Enfance
- Covid 19 : un nouvelle journée de dépistage
- Campagne d'adressage
- Salle de l'Odyssée: baisse des tarifs de location
- Droits de place et d'occupation du domaine public

06 / 07 ACTUALITÉS
- Les nouveaux agents
- La Mairie recrute
- Pôle de vie sociale
- Le SICTOM devient 3RD'Anjou

08 / 09 ZOOM
- Urbanisme : les bonnes pratiques à suivre
- Le Guichet unique

10 SOLIDARITÉ
- CCAS : distribution de colis et cadeaux à nos séniors
- Les prochains RDV du CCAS
- Don du sang bénévoles : les prochaines dates

11 ASSOCIATION
- Les boulangeries durtaloises soutiennent les Pupilles
- Les Balades du Temps adis sont de retour en mai

12 CULTURE
- Programmation culturelle
- Recherche de bénévoles pour le ciné club
- L'exposition artistique de Arts école

13 INFO CCALS
- Aménagement de territoire : 5 réunions publiques pour donner votre avis

14 EXPRESSION POLITIQUE

15 VOUS AVEZ LA PAROLE

Retrouvez la ville de Durtal sur les réseaux sociaux

En raison de l'annulation de la cérémonie sur les recommandations de la Préfecture, M. Le Maire a présenté ses vœux à la population en vidéo.

3 questions à
Pascal Farion, Maire de Durtal

Quels sont les projets qui vont émerger en 2022 ?
Le projet de la gendarmerie avance à grands pas. On peut espérer la pose de la 1ère pierre en septembre prochain.
Côté plateau sportif, la halle de tennis est bientôt prête. Le boulodrome le sera lui, au cours du 2ème trimestre.
Les travaux du pôle de vie sociale débuteront en fin d'année. Retrouvez en p7 le cheminement par étapes de ce projet majeur.

La crise sanitaire fait son retour ?
A Durtal comme ailleurs, les chiffres se sont dégradés ces dernières semaines. Nous avons subi de nouvelles fermetures de classes.
L'Agence régionale de Santé a aussi organisé une journée de dépistage avec le soutien de la Municipalité.
Ce contexte remet à nouveau en cause l'organisation de certains de nos événements, que nous étudions au cas par cas. Avec les membres du conseil d'administration du CCAS, nous avons par exemple décidé d'annuler les repas des aînés, prévus début décembre. Nous avions espéré pouvoir réunir les seniors et nous avions déjà mobilisé les moyens nécessaires, mais, en responsabilité, nous avons choisi de ne pas prendre de risque et de les remplacer par des colis repas.

Quels sont vos souhaits pour cette nouvelle année ?
Les élus municipaux et moi-même aspirons plus que jamais à retrouver une réelle qualité de vie et enfin désserrer le frein imposé par la pandémie.
Nous souhaitons célébrer enfin les 25 ans du Comité de jumelage, reportés à 2 reprises.
Dans ces pages, vous retrouvez l'actualité municipale et les événements culturels dont la programmation est en cours de création.
Ensemble, aidons la vie économique durtaloise afin qu'elle retrouve la sérénité d'avant. Soutenons nos commerçants-artisans, consommons local.

Bonne lecture.

Pascal Farion, Maire de Durtal

Découvrez le film des vœux 2022 sur Youtube

L'info, le magazine municipal de la ville de Durtal - Directeur de la publication : Pascal FARION, Maire
Rédaction, mise en page : service Communication de la ville de Durtal - Crédits photos (sauf mention) : service Communication
Tirage : 2000 ex. - Impression : Imprimerie Paquereau - imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

Les prochaines élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Conditions de vote

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Pour rappel, le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

Nous vous invitons toutefois à vérifier votre inscription sur les listes électorales en contactant la mairie ou en ligne sur www.service-public.fr
Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 4 mars 2022.

Pour plus d'informations contactez **la mairie de Durtal au 02.41.76.30.24**

Le RAM devient le Relais Petite Enfance

Depuis le 1er janvier, le Relais Assistants Maternels a changé de nom et s'appelle désormais le Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance (RPE) permet de valoriser la profession d'assistant(e) maternel(le), de coordonner les besoins et les attentes de chacun en matière de mode de garde, mais aussi de favoriser les liens entre familles et professionnels de la petite enfance.

Le Relais petite enfance de la Communauté Communes Anjou-Loir et Sarthe (Rpe CCALS) est constitué d'une équipe de 4 animatrices sur 4 secteurs distincts.
Le secteur de Durtal comprend les communes de Huillé-Lézigné, La Chapelle St Laud, Les Rairies, Montigné-les-Rairies et Durtal.
Le Rpe CCALS est financé par la Caf de Maine-et-Loire et la Communauté de Communes.

Des permanences d'accueil pour les familles et les assistant(e)s maternel(le)s sont ouvertes sur RDV à la Maison de l'enfance, 9 rue Joseph Cugnot à Durtal :

- le mardi : de 14h à 19h
- le jeudi : de 13h30 à 16h30

Des matinées rencontres pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qu'ils (elles) accueillent, sont également proposées les lundis matins entre 9h30 et 11h15 au sein de la Maison de l'Enfance de Durtal (sur réservation et hors vacances scolaires).
Ces matinées ont un double objectif : permettre à l'enfant de nouvelles découvertes par lui-même, de nouvelles expériences de socialisation avec d'autres enfants et d'autres adultes et pour les professionnel(le)s il s'agit d'un moment privilégié de partage et d'échanges avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s et avec l'animatrice, d'observer les enfants dans un autre contexte qu'au domicile de leur assistant(e) maternel.
Les actions du Relais sont détaillées dans La lettre du Relais qui paraît une fois par trimestre et téléchargeable sur le site de la CCALS.

Le Relais Petite enfance, un lieu de découverte

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice : Hélène Réminiac, éducatrice de jeunes enfants : 02-41-69-52-96 / 06-69-20-18-36 rpe@ccals.fr ou helenereminiac@ccals.fr

Campagne d'adressage

Suite à la campagne de communication adressée nominativement aux personnes concernées, les observations recueillies ont été traitées. Les demandeurs ont été par la suite contactés par e-mail ou téléphone.

Un deuxième courrier avait été prévu. Or la mise en conformité de la mairie au Règlement Général de Protection des Données interdit de faire un deuxième courrier et privilégie une annonce des nouvelles adresses par voie de presse.
Les plaques numérologiques seront distribuées prochainement lors de permanence d'élus, puis en Mairie aux heures d'ouverture contre signature.

Pour en savoir plus sur la campagne d'adressage, **contactez la Mairie au 02 41 76 30 24**

Les nouvelles plaques de rue

Odyssée : baisse des tarifs de location

Face à la baisse de fréquentation de la salle de l'Odyssée, le Conseil municipal a voté le 25 janvier une baisse des tarifs de location.
Ainsi, la location de la grande salle de l'Odyssé passe de 455 € à 380 € et la salle du haut de 155 € à 80 € (tarifs à la journée).
De plus, l'utilisation de l'espace traiteur est désormais gratuite.

Vous souhaitez louer la salle de l'Odyssée pour un événement, **contactez la Mairie au 02 41 76 30 24**

Covid 19 : une nouvelle journée de dépistage

Près de 300 personnes ont été testées ce jeudi 20 janvier

Face au déficit d'offre de tests sur le territoire, l'Agence Régionale de la Santé avec le soutien de la Municipalité, a mis en place jeudi 20 janvier 2022, un dépistage massif de la Covid 19.
Sur les 297 personnes adultes et enfants testées, 90 se sont avérées positives à la COVID 19.

Suite aux décisions gouvernementales, le préfet a décidé d'un allègement du port du masque en extérieur, à l'exception des centres-villes d'Angers, Cholet, Saumur et Segré-en-Anjou Bleu, et dans les zones de promiscuité.

Il est toutefois rappelé que le respect des mesures barrières (port du masque, respect des distanciations sociales et un lavage de main régulier) ainsi qu'un schéma vaccinal complet restent les meilleures solutions pour éviter la propagation du virus.

Où se faire vacciner ?

Sur le territoire de nombreux lieux permettent de se faire vacciner facilement.

A Tiercé. Depuis le 15 décembre, l'espace Daniel Balavoine abrite le centre de vaccination avec une capacité vaccinale de 2 000 injections chaque semaine, pour le rappel, mais également pour les primo-vaccinations. Prise de rendez-vous obligatoire sur doctolib.fr ou au 02 52 33 13 13.

A Durtal. Outre votre médecin traitant, la pharmacie de Durtal avenue d'Angers propose aussi une vaccination sur RDV au 02 41 76 30 33. Le centre de soins infirmier Val de Loir a ouvert des séances de vaccination contre la Covid les mardis et jeudis de 14h à 15h15. Uniquement sur rendez-vous au 02 41 76 34 15.

Droit de place et d'occupation du domaine public

En raison de la situation pandémique actuelle et afin de donner un coup de pouce aux commerçants, le Conseil municipal a voté le 25 janvier l'annulation de la redevance pour les terrasses pour l'année 2022.
La gratuité du droit de place au marché hebdomadaire a reçu elle aussi un vote favorable mais avec le rétablissement de la redevance électricité.

Vous souhaitez tenir un stand sur le marché hebdomadaire de Durtal, **contactez la Mairie au 02 41 76 30 24**

L'actualité municipale

Les nouveaux agents

Qui dit nouveaux agents, dit souvent départs de certains collègues.
Affectueusement appelés les Starsky et Hutch des Services techniques, Jérôme Marsais (directeur) et Jérôme Carré (responsable) s'en sont allés vers la Mayenne pour servir les habitants du Pays Meslay Grez après respectivement 8 et 20 ans passés à Durtal.
Les élus du Conseil municipal et l'ensemble de leurs anciens collègues souhaitent aux « J & J » une très belle continuation !

Benjamin Poirier a lui aussi quitté la mairie pour rejoindre le secteur privé.

Ces départs imposent une restructuration des services.
Ainsi, Christian Doiteau, à l'origine recruté pour le poste de chargé d'études, a été promu Directeur des Services techniques. Un recrutement est en cours pour le seconder.

Pour engager le Plan Agricole et Alimentaire Territorial (*voir encadré*), a été recruté Clément Corvaisier, titulaire d'un Master Gestion des territoires - spécialité développement rural et originaire de Baugé.

Jérôme Fouquet quant lui, a rejoint les Services techniques au poste de responsable bâtiments et voirie. Habitant a Seiches sur le Loir, cet ancien militaire de carrière (24 ans au service des l'Armée de Terre au Génie d'Angers) a choisi la commune de Durtal pour renouer avec la vie cilvile.

Jérôme Fouquet et Clément Corvaisier, les nouvelles recrues de la Mairie

Le PAAT, c'est parti !

La commune a organisé, mercredi 2 février, sa 1ère réunion de pilotage pour le projet agricole alimentaire territorial (PAAT). Cette démarche labellisée par l'Etat permet d'accompagner les collectivités dans un projet commun avec les associations de l'agriculture paysanes et biologiques, la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs locaux, la DRAAF, l'ADEME, la CCALS, les élus afin de relocaliser l'activité agricole et de développer à une alimentation durable et de qualité accessible à tous, en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité, notamment bios, dans les cantines.
« Ce 1er comité de pilotage s'est déroulé en cercle restreint pour poser les bases, mais très vite nous souhaitons l'élargir aux acteurs locaux de l'alimentation et ainsi intégrer ce projet dans une démarche collective et concertée.» explique Jérôme Dehondt, adjoint en charge de la transition écologique.

La 1ère réunion du PAAT s'est déroulée le 3 février dernier

La Mairie recrute

La Mairie de Durtal lance le recrutement de 4 agents municipaux pour les services techniques et administratifs.

Adjoint(e) technique bâtiments et magasin. Mission principale : assurer l'entretien du patrimoine bâti de la commune et la gestion du magasin.

Adjoint(e) technique polyvalent. Mission principale : assurer le nettoyage et l'entretien de la voirie et de ses accessoires et l'entretien des bâtiments.

Chargé(e) de communication et programmation culturelle. Mission principale : en charge de la communication externe et interne de la commune, de la gestion du site internet et des réseaux sociaux ainsi que de la programmation culturelle et de son organisation.

Assistant(e) de gestion administrative polyvalent(e). Mission principale : assister les affaires générales sur la gestion administrative de la commune, la comptabilité ainsi que les services d'accueil de la mairie.

Les postes sont à pourvoir dès que possible.

Consultez l'intégralité des fiches de poste sur **ville-durtal.fr et postulez en contactant le service Ressources humaines à rh-compta@ville-durtal.fr ou au 02 41 76 30 24**

Pole de vie sociale : à l'aube d'un départ

C'est parti ! Cap-tiers lieux, le collectif d'accompagnement à l'émergence des projets de tiers-lieux a débuté le 7 décembre les ateliers destinés à développer le pôle de vie sociale. Un cycle de temps d'échange et d'études mené par le collectif en lien avec le comité consultatif et les acteurs locaux pour esquisser pendant 7 mois les fondations de ce futur tiers-lieu.

« Cela a commencé par établir une définition partagée du pôle de vie sociale. Lors du 1er atelier, nous avons posé sur papier les bases du projet. Une phase importante pour comprendre son utilité, ses objectifs et sa philosophie. Ce texte est accessible sur le site de la ville » relate Pascal Grasset conseiller municipal en charge du projet. Une fois la destination précisée, les acteurs locaux ont été invités à prendre part à l'aventure. *« De nombreux citoyens, partenaires institutionnels ont répondu présents à l'atelier proposé aux porteurs de projet fin janvier. Cette étape vient concrétiser les futurs projets en imaginant les espaces dédiés à chacune des activités imaginées »* précise Stéphanie Gohier, adjointe à la citoyenneté, aux associations et à la sécurité.

Un cheminement par étapes
Une vision à 360 degrés sur les piliers fondateurs du pôle de vie sociale, c'est l'un des objectifs des réflexions menées en coopération avec le collectif Cap Tiers-lieux. Ainsi, d'ici fin 2022, les conseils en matière d'organisation du lieu, d'aménagement des espaces pour répondre au mieux aux besoins des activités, les statuts juridiques et les différentes manières de gérer ce lieu seront spécifiés. *« Des études indispensables pour permettre à ce lieu d'avancer sur des fondations solides »* complète Pascal Grasset. L'implication des acteurs locaux continue avec deux nouveaux ateliers prévus en mars et en mai pour affiner la mise en place des actions sur le futur site. Les projets foisonnent sur le lieu comme l'explique Alain Le Talludec, l'un des membres du comité consultatif *« Pour pallier l'attente liée aux études et futurs travaux, on envisage de faire vivre le site à l'extérieur, aux beaux jours par des évènements ou des ateliers. Une version éphémère pour inviter les citoyens à découvrir ce lieu ! »*

Pour plus d'informations sur les ateliers destinés aux porteurs de projet et s'inscrire à la newsletter du pôle de vie sociale, contactez :
participation-citoyenne@ville-durtal.fr
02 41 76 30 24

Le SICTOM fusionne et devient le 3RD'Anjou

Au 1er janvier, le SICTOM Loir et Sarthe a fusionné avec le SMITOM Sud Saumurois, le SYCTOM Loire Béconnais et une partie du SISTO.

Un nouveau syndicat de 120 000 habitants sera commun aux communautés de communes des Vallées du Haut Anjou, de Loire Layon Aubance et d'Anjou Loir et Sarthe.

Le 3RD'Anjou, Syndicat pour la Réduction, le Recyclage et le Réemploi de Déchets de l'Anjou.

« Le siège social reste à Tiercé à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles DARWIN mais nous avons voulu garder de la proximité en maintenant 2 autres pôles, à Beaulieu sur Layon et au Louroux Béconnais. » indique le syndicat. *« Ce regroupement va permettre d'écrire une nouvelle page en gardant les fondamentaux : le meilleur service au meilleur coût pour préserver notre environnement. »*

Ce nouveau syndicat sera ainsi en mesure de relever des défis environnementaux et des projets d'envergure. Parmi eux, la généralisation du tri à la source des bio-déchets avec l'accélération du déploiement des composteurs partagés sur notre territoire ou l'harmonisation des pratiques de collecte et de traitement.

Consultez le site de 3RD'Anjou **www.3RDANJOU.fr**

Modification du jour de collecte

Dans le cadre du nouveau marché de collecte entré en vigueur le 1er janvier 2022 et de la refonte du territoire, le prestataire réorganise ses tournées.
A Durtal, le ramassage des ordures ménagères a lieu désormais le vendredi sauf pour les écarts (la liste des lieux concernés est disponible sur le site 3RD'Anjou.fr). Il est recommandé de sortir les bacs le jeudi soir et des les rentrer dès que possible.

Les masques jetables ne vont pas dans le conteneur jaune

Aujourd'hui, encore 12% de ce qui est collecté dans les conteneurs jaunes repart à l'usine de valorisation énergétique (textiles, ordures ménagères, bouteilles en verre, chaussures…et les masques).
Ces erreurs impactent fortement la productivité et la qualité de tri et augmentent les coûts de traitement. D'où l'importance de bien trier !
Entre autres, les masques qui sont à déposer dans votre conteneur ordures ménagères.

Urbanisme : les bonnes pratiques à suivre

Samuel Ouvrard, adjoint en charge de l'urbanisme, voirie et bâtiment

« Permis de construire, de démolir, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, autorisation d'aménager ou modifier un établissement recevant du public... Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans la multitude de cerfas à remplir. C'est pourquoi nous vous proposons ce guide pratique qui regroupe les principaux cas de figure recensés en urbanisme. De plus, il est possible, depuis le 1er janvier 2022, d'effectuer vos démarches en ligne pour tout ce qui relève des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme.
Bien entendu, le service urbanisme est à la disposition du public afin de fournir tout renseignement utile. Une écoute et un accompagnement nécessaires à la réalisation de projets dans le respect des règles.»

De nouvelles réalisations suite aux balades de quartier

Au printemps 2021, 7 balades de quartier ont amené les élus et citoyens à se rencontrer et échanger sur les différents quartiers de la commune. L'occasion pour la municipalité d'être à l'écoute des idées de ceux qui vivent leur quartier au quotidien et d'améliorer certains points.

Les balades de quartier ont réunis habitants et les élus

De nombreux aménagements ont été réalisés suite à ces rencontres. Des portiques ont été installé aux entrées du centre bourg pour faciliter la cohabitation des modes de déplacements . Par ailleurs, le passage piéton dans la rue du stade a été rendu plus visible. Dans le quartier de Gouis, entre la rue du Loir et la Grande rue, le sol a été modifié passant de gravillon à du goudron.
L'installation de radars pédagogiques permettant de récupérer des données afin de cerner les évolutions à mener sur les aménagements de circulation.
Sur l'ensemble de la ville, le mobilier urbain fait l'objet d'une cartographie. L'abribus situé devant le gymnase du quartier Jothuère a été supprimé pour installer une zone d'abris plus large.
Une vérification des bornes à incendie défectueuse est en cours et permettra leur remplacement si nécessaire.
Concernant l'accueil des gens du voyage, un terrain est en cours de viabilisation par la CCALS, dans le sud de la commune afin de les accueillir.

D'autres sujets, fruits de nos rencontres et déplacements au quotidien sur notre commune sont à l'étude pour le budget 2022. Ces réflexions sont menées conjointement avec les services pour les prioriser.

Travaux en cours sur la commune

Modification des espaces verts

Travaux de voiries

Depuis mi-janvier, différents lieux de la communes sont impactés par des travaux sur les voiries qui se poursuivront jusqu'à fin février. Ces travaux concernent notamment la finition des trottoirs de l'école primaire René Rondreux, l'aménagement de la rue Saint Pierre ou encore des passages de réseaux dans des chemins et vennelles.

Modification des espaces verts du Val d'Argance

Suite à la réunion publique qui s'est tenue le 4 décembre en présence des élus et des habitants du quartier, le service espaces vert a conçu un nouveau plan des aménagement des plantations du Val d'Argance. Exit les haies qui obstruaient la visibilité des automibilistes. Il sera désormais privilégié des végétaux peu gourmands en eau.

Guichet unique de vos démarches en ligne

Faites votre demande en ligne avec le Guichet Unique !

Qu'il s'agisse d'une demande de certificat d'urbanisme simple ou opérationnel, d'une déclaration préalable, d'une demande de permis de construire, de démolir ou d'aménager, si vous le souhaitez, depuis le 1er janvier 2022, vous n'avez plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier.

Le service ADS de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe s'est doté d'un outil numérique : Le Guichet Unique. Ce dispositif de dématérialisation est ouvert aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme : notaires, géomètres, architecte, maître d'œuvre... Les demandes se font en ligne sur un portail dédié. Le dépôt est sécurisé, chaque demandeur dispose d'un espace personnel de suivi de ses dossiers.

Rien ne change dans le processus d'instruction et de décision : la commune reste le premier niveau d'information et d'aide dans votre nouvelle démarche ; le service ADS de la Communauté de Communes est le service instructeur technique de vos demandes et le maire est seul compétent pour les décisions.

Quels sont les avantages de cette démarche ?

- Un service en ligne accessible 7j/7 et 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer un dossier ;
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel ;
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie ;
- Des échanges simplifiés avec l'administration ;
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin d'imprimer les dossiers et toutes les pièces exigées en plusieurs exemplaires.

Sur le Guichet Unique, il suffit de créer un compte pour pouvoir déposer un dossier en ligne. Un guide d'utilisation est accessible en cas de besoin. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la mairie du lieu des travaux.

A noter que, pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il est toujours possible de déposer ou d'envoyer par courrier les demandes au format papier directement au service urbanisme de la mairie du lieu de travaux.

Guichet Unique : anjouloiretsarthe.geosphere.fr/guichet-unique

Une conseillère numérique pour vous aider au quotidien

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe a souhaité rapprocher le numérique du quotidien de ses habitants et favoriser leur autonomie avec le recrutement d'une Conseillère Numérique.
Lisa Manaranche accompagne les usagers en difficulté pour utiliser les outils numériques et Internet dans leur vie de tous les jours : prendre en main un équipement informatique, communiquer avec ses proches, réaliser des démarches en ligne, faire un CV, gérer ses courriels, installer des applications sur son smartphone, etc.
Retrouvez votre conseillère numérique à Frances Services Durtal.

Plus d'informations au **06 71 09 86 39 / conseillernumerique@ccals.fr**

Le CCAS distribue des colis et des cadeaux à nos seniors

Les résidents de l'EHPAD ont pu profiter d'une belle journée remplie de rires

Le traditionnel repas des aînés a, cette année encore, dû être annulé, compte tenu du contexte sanitaire. Pour compenser, le CCAS a décidé de renouveler l'opération « coffret gourmand » pour les Duraloises et les Durtalois de plus de 70 ans qui s'étaient inscrits. Pour couple ou individuel, 339 colis ont été composés pour les 628 personnes qui se sont fait connaître. Lors d'une distribution à la salle de l'Odyssée le mercredi 22 décembre, beaucoup d'entre elles sont venues retirer leur colis.

Les résidents de l'EHPAD Au Fil du Loir quant à eux n'ont pas été en reste. Mercredi 19 janvier, M. Le Maire et Virginie Vieron, adjointe en charge du CCAS ont été leur rendre une petite visite pour la nouvelle année.
Ils ne sont pas venus les mains vides puisqu'ils ont apporté un panier de douceurs, composé par Soif de Terroir et des jeux de société.
Un beau moment d'échanges et de partage.

Les prochains RDV du CCAS

Le CCAS dévoile son programme d'animation pour nos aînés :

23 mars : atelier de découverte numérique sur tablette - à l'Odyssée

27 avril : séance de cinéma à la salle Le Kid de la Flèche

01 juin : journée à Terrabotanica d'Angers

Informations et inscription obligatoire auprès du CCAS au 02 41 76 30 24

Don de Sang Bénévole de Durtal

Donnez votre sang en toute sécurité en programmant vos dons !
Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, l'Etablissement français du sang s'adapte pour continuer d'accueillir les donneurs, en toute sécurité. Les demandes sont constantes pour répondre aux besoins des malades et assurer l'autosuffisance.
L'association pour le le don de sang bénévole de Durtal et ses environs est prête à vous accueillir car une collecte de sang est organisée dans notre secteur 4 fois par an.

Les collectes 2022

Daumeray : vendredi 4 février de 16h 30 à 19h 30, salle des fêtes
Durtal : mardi 17 mai de 16h30 à 19h 30, salle de l'Odyssée
Lézigné : vendredi 29 juillet de 16h 30 à 19h 30, salle commune des Loisirs
Les Rairies : mercredi 12 octobre 2022 de 16h à 19h 30, salle des Fêtes
Le pass vaccinal n'est pas nécessaire pour donner son sang.

Bien qu'il ne soit obligatoire, merci de privilégier la prise de rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli mobile Don de sang

Les boulangeries durtaloises soutiennent les Pupilles des Sapeurs Pompiers

Les sapeurs-pompiers présents devant les boulangeries durtaloises pour l'opération Galette des Rois

Du 6 au 23 janvier, les boulangeries de Durtal ont soutenu l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers en reversant 1 euro par galette achetée.
L'ODP, association reconnue d'utilité publique, assure une protection morale et matérielle aux orphelins de sapeurs-pompiers décédés en ou hors service commandé ainsi qu'à leur famille avec les actions suivantes :

Aider à se reconstruire et à grandir sereinement :
Soutien psychologique ;
Rassemblements annuels des Parents et Pupilles Majeurs pour qu'ils puissent, dans des ateliers, libérer leur parole, échanger et partager leur expérience ;
Allocation trimestrielle tout au long de leur scolarité ;
Accompagnement des pupilles étudiants (soutien financier, colocation, …).
Redonner le sourire :
Séjours Vacances pour les orphelins et le parent restant ;
L'Arbre de Noël, événement incontournable de l'association.

Rendre autonome :
Aide au permis de conduire ;
Accompagnement à la création d'entreprise ;
Ordinateur à la majorité ;
Prime d'installation signifiant l'entrée dans la vie d'adulte.

Une des devises de l'association est la suivante :
Nous ne remplacerons jamais un papa ou une maman mais c'est notre devoir de les accompagner.
Une fève ODP par boulangerie a permis d'offrir aux clients une formation secourisme dispensée par les Sapeurs-Pompiers.

Tous les dimanches matins de janvier, les Sapeurs-Pompiers de Durestal, organisateurs de cette opération locale, ont exposé un des véhicules d'intervention et ont pu répondre aux questions des habitants devant les boulangeries partenaires.

Une vidéo sur les formations feux de forêt

La Municipalité de Durtal a souhaité mettre en avant les sapeurs-pompiers de Durtal à l'occasion des formations des feux de forêt qui ont eu lieu cet automne en forêt de Chambiers.
Réalisation et montage : Maraprod

Découvrez en vidéo l'intensité de ces manœuvres sur la page Youtube de la commune.

Le retour de Napoléon III en Anjou… par les « Balades du Temps Jadis »

Beaucoup de Durtalois(-es) et habitant(e)s des communes environnantes ont pu par le passé assister aux représentations des "Balades du Temps jadis". Depuis 2003, ce sont ainsi les portraits de Foulque Nerra, du Roi René, de Ronsard, de Fouquet, ou encore de Vercingétorix (dernière éditions en 2017) parmi tant d'autres qui ont été esquissés par la plume avertie d'Isabelle Corlay, et incarnés par l'enthousiasme de toute la troupe. Après quatre années d'interruption, les membres de l'association ont décidé de reprendre le fil de l'histoire. **Ainsi, les 20, 21 et 22 mai 2022**, les acteurs(-rices) des "Balades" auront le plaisir d'évoquer le Second Empire autour de la figure de **NAPOLEON III** (empereur de 1852 à 1870). Louis Napoléon BONAPARTE est venu par deux fois en Anjou : le 29 juillet 1849 pour l'inauguration du chemin de fer de Tours à Angers (il était alors Président de la République) et le 9 juin 1856, lors d'une visite aux sinistrés des inondations de la Loire. Ce sont ces moments et bien d'autres encore qui seront évoqués en cinq tableaux exposant le destin romanesque de ce surprenant personnage, qui reste à ce jour le seul Président de la République ne reposant pas sur le sol de France.

Renseignement :
lesbaladesdutempsjadis.com
Contact : baladesdutempsjadis.durtal@gmail.com

Programmation culturelle : des concerts et du cinéma

Les Terrasses en Fête seront de retour dès le vendredi 1er juillet

Après deux années bien impactées par la Covid-19, la vie culturelle de la commune espère bien reprendre vie.

Malgré les restrictions imposées par la situation sanitaire, la Municipalité a fait son maximum pour proposer des événements de qualité tout en respectant les mesures sanitaires.
En ce début d'année, la commission communication, culture et tourisme ne change pas de cap et travaille sur la préparation d'une programmation culturelle à la hauteur des attentes des Durtalois.
Ainsi, les Terrasses en Fête seront de retour à partir du 1er juillet pour 4 vendredis de concerts sur la place des Terrasses. Les associations et les restaurateurs souhaitant participer en tenant un stand sont invités à se manifester auprès du service communcation.
Le Loir en Fête se tiendra le samedi 16 juillet avec un programme différent actuellement en cours de création mais toujours avec le traditionnel feu d'artifice.
En dehors de ces temps forts estivaux et motivée par le succès du concert des Sans Prétention en novembre dernier, la commission souhaite réitérer les événements à l'Odyssée et en proposer aussi au théâtre de verdure.

Vous souhaitez vous aussi participer à la vie culturelle de votre commune et apporter vos idées pour la faire vivre ? Alors rejoignez la commission culturelle sans plus tarder !

L'Odyssée peut devenir une vraie salle de cinéma

Lors des ateliers participatifs et les balades de quartier, les séances de cinéma jusqu'alors organisées à l'Odyssée ont essuyé de vives critiques : films vus et revus, trop datés.
Or l'Odyssée n'étant pas référencée comme salle de cinéma officielle auprès du CNC, il y était interdit de diffuser de films encore en exploitation en salle.
La commission a donc constitué le dossier d'agrément avec le soutien de l'association Famille Rurale. Grâce au dispositif Balad'Images, les cinémas de Tiercé ou Soulaire et Bourg par exemple proposent plusieurs fois par mois des films encore à l'affiche à un tarif très abordable.
Pour que le dossier puisse obtenir un avis favorable de la part du CNC, la prochaine étape est la constitution obligatoire d'une association et de l'équipe de bénévoles qui gèreront les séances de projection.
Si vous êtes disponible quelques heures par mois, participez à l'une des missions suivantes : accueillir le public, tenir la billetterie, participer à l'organisation de l'activité et même devenir projectionniste grâce à la formation gratuite que propose la Fédération départementale.

Plus d'informations : **communication@ville-durtal.fr**

L'association Artsécoles expose à la salle Joël Baudouin du 5 au 20 mars.

France Do exposera du 5 au 20 mars à la salle Joël Baudouin

L'association ArtsEcoles revient pour une nouvelle exposition artistique à destination des écoliers durtalois et des communes environnantes ainsi qu'au grand public. Cette fois-ci, il s'agit de France Do, artiste peintre graveur plasticienne qui a déjà exposé lors des Arts à la Campagne.
Ici, France revient avec une exposition «Lunaire» dans laquelle les écritures, la nature et les textures de papiers rares et délicats se retrouvent pour créer une œuvre unique.

Exposition ouverte au public tous les jours de 15h à 18h (sauf mercredi) - entrée libre
Salle Joël Baudouin, rue du Maréchal de Vieilleville, derrière la Mairie

La municipalité se réserve le droit d'annuler les animations en cas de renforcement des mesures sanitaires ou d'intempéries

Aménagement du territoire
5 réunions publiques pour donner votre avis

Comment répondre aux besoins du territoire en matière de logement, d'équipements, d'emploi, d'agriculture, de développement économique, d'énergie ou de mobilité tout en limitant l'artificialisation des terres agricoles et en relevant les transitions écologiques et énergétiques ?

C'est pour répondre à ces questions que la CCALS élabore actuellement plusieurs documents stratégiques d'aménagement et de développement pour son territoire. Pour nous faire part de vos avis, 5 réunions publiques thématiques sont organisées :
- Energie, produire et consommer de l'énergie en Anjou Loir et Sarthe : mardi 1er mars à 20h à la salle des fêtes de Daumeray
- **Cadre de vie et identité, préserver et valoriser les patrimoines ruraux du territoire : vendredi 4 mars à 20h à la salle de l'Odyssée à Durtal**
- Mobilité, se déplacer en Anjou Loir et Sarthe : mardi 8 mars à 20h à la salle des fêtes de Jarzé
- Economie, travailler et développer l'emploi en Anjou Loir et Sarthe : jeudi 10 mars à 20h à la salle Villa Cipia à Seiches-sur-le-Loir
- Habitat et équipements, des bourgs vivants en Anjou Loir et Sarthe : vendredi 25 mars à 20h à la salle de l'Alerte à Etriché

Accueil dès 19h45 - Durée : 2h30
Pass vaccinal obligatoire

Renseignements : **urbanisme@ccals.fr ou www.ccals.fr**

Le PIJ devient Info Jeunes

Le réseau Information Jeunesse des Pays de la Loire change d'identité visuelle mais également de nom. Le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) devient «Info Jeunes Pays de la Loire ». Au profit d'une identité réseau unique « Info Jeunes », le Point Information Jeunesse change également de nom et devient Info Jeunes Anjou Loir et Sarthe.
Info jeunes est un lieu d'information, de documentation et d'écoute dédié aux jeunes de 15 à 25 ans (collégiens, lycéens, jeunes travailleurs, demandeurs d'emploi, étudiants...). Son rôle est d'apporter une réponse aux questions que se posent les jeunes de la CCALS, sur leurs projets personnels et professionnels.

Plus d'informations auprès de Claire-Astrid Audebrand par e-mail : **infojeunes@ccals.fr** ou sur le site internet **www.ccals.fr, rubrique jeunesse.**

Les actus de la Mozaïque

Les Tit'zistoires, Cie Fenemone
Des histoires racontées et animées suivies d'un temps de découverte et de lectures d'albums. On fait sonner les mots, on rêve, on écoute, on se pose…
Mercredi 23 février à 10h30
Public : 3 ans et + | Durée : 45 min. | Gratuit

Exposition « Culottée » de Laetitia Le Saux
Vêtements, tissus, doudous, déguisements, originaux encadrés… retrouvez les personnages hauts en couleurs de l'illustratrice Laetitia Le Saux dans une exposition où chaque enfant peut prendre la pause, déguisé en grand méchant loup cuisinier ou en Boucle d'Ours !
Du 01 au 26 mars
Tout public | Gratuit

Informations ou réservation : **02 52 75 02 95 ou mediathequedurtal@ccals.fr**

ENSEMBLE, ÉCRIVONS DURTAL

Nos acteurs économiques, nos essentiels

Sur ce bulletin, nous abordons la deuxième thématique de notre profession de foi qui était : entreprenons, expérimentons, apprenons ensemble.

Nous souhaitons soutenir l'initiative privée et les acteurs économiques, essentiels pour conserver des services de proximité, des emplois et une vie locale.
Nous avions réfléchi à plusieurs projets, tels que la création et l'animation d'un club d'entreprises :
Après trois réunions publiques et ayant eu l'occasion d'exposer notre volonté d'être facilitateurs pour le soutien et la mise en relation de nos entrepreneurs locaux, c'est sous forme associative que la nouvelle équipe des commerçants et acteurs économiques «J'aime Durtal» a vu le jour en septembre 2021. Elle est ouverte à tous les professionnels de notre bassin de vie. C'est le moment de les rejoindre. Son but est de dynamiser les actions locales, de favoriser l'activité de chacun de ses adhérents, de créer un réseau d'interconnaissances, de mutualiser et de partager les expériences pour un service adapté aux consommateurs et de créer une dynamique positive «du donnant/donnant « où chacun s'y retrouve.

Nous avions également soulevé l'importance de faire un état des lieux du patrimoine de la commune et des lieux vacants pour faciliter l'installation dans le bourg :
Cette volonté reste intacte et de nombreux diagnostics sont en cours grâce au programme« Petite Ville de Demain».
Les enjeux sont nombreux, sans doute n'ont ils pas été suffisamment anticipés, notre bourg est déjà fragilisé c'est une réalité que tout le monde peut facilement percevoir. Entre la difficile gestion des vacances commerciales, la non préservation des pas de porte, la difficulté de retrouver des repreneurs depuis de nombreuses années, se sont ajoutés depuis 2 ans, pour certains une perte de vocation, pour beaucoup un pouvoir d'achat en berne et pour tous la crise sanitaire récente.

En créant une « commission économie » spécifique sur ce nouveau mandat, ces sujets sont au cœur des discussions. Nous nous devons de réfléchir aux enjeux, projections et réflexions à 10/15 ans. Ils sont multiples, tant sur le volet de l'habitat (qu'il soit individuel, collectif, partagé, ou seniors) que sur le volet économique (avec de nécessaires locomotives), ou encore sur le volet urbanistique (que ce soit en terme de flux, sécurisation, mobilités douces, ou végétalisation). Ce sont autant de thématiques de revitalisation.
Ce programme est aussi partenaire de l'association « Petite Cité de Caractère », qui complète ces actions.

Enfin, nous recevons régulièrement les porteurs de projets qui viennent à nous et les orientons et les aidons le mieux possible (partie administrative, mise en relation et conseils)...
Ainsi une petite dizaine d'entrepreneurs se sont récemment installés (kiné, psychologue, réflexologue, tacos, marchands ambulants, artisans...) et d'autres installations sont en cours d'étude (nouveaux bouchers, traiteur, projet hôtelier...).
D'autres n'ont pas réussi à aller au bout de leurs projets, nous ne sommes pas maître des décisions des partenaires bancaires.

TOUS UNIS POUR AGIR

Aujourd'hui Durtal

Dans ce bulletin, une brochure est dédiée à l'attractivité suite aux ateliers citoyens réalisés en 2021. Des habitants impliqués ont participé à la définition du projet de territoire pour l'avenir de Durtal.

Le centre bourg se meurt. Boulanger, coiffeuse et propriétaires de la maison de la presse ont fait valoir leurs droits à la retraite : pas de remplaçants. Le kébab fermé. La boucherie (bâtiment communal) est vide alors que la majorité municipale avait promis l'ouverture avec un gérant en septembre 2020.
Peut-on être attractif avec une rue où les commerçants restants, s'efforcent au quotidien de maintenir un semblant de dynamisme ? Quelles solutions proposent l'adjoint au commerce ? Il est temps de réagir.

Trois agents municipaux ont quitté les services techniques en fin d'année 2021, et bientôt un 4ème agent (à la communication) quittera notre collectivité.
Que se passe t il ? Des opportunités, soit pour certains, mais néanmoins peut on imaginer une collectivité où un mal être des agents serait palpable ? Avec eux, des compétences et des connaissances parfaites se sont envolées. Souhaitons leur une bonne progression professionnelle. Toutefois le recrutement est compliqué : la fonction publique n'attire plus comme avant, de potentiels candidats n'ont que l'embarras du choix car toutes les entreprises recrutent.

Alors Durtal commune attractive : le doute peut s'installer !

En application du règlement intérieur du Conseil municipal, cet espace d'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal est proportionnel au nombres d'élus dont ceux-ci disposent au sein de l'assemblée délibérative.

Monsieur le Maire vous répond

« Que faites-vous pour que les automobilistes respectent vraiment les limitations de vitesse ? »
(Arnaud par e-mail)

La commune dispose de radars pédagogiques qui nous permettent d'identifier les axes de la commune où les limitations de vitesse ne sont pas respectées. Mobiles, ces radars sont déplacés à chaque fois pendant un mois et les résultats sont ensuite analysés.
Pour diminuer la vitesse dans certaines rues, nous travaillons pour améliorer la voirie et sécuriser la circulation. Mais les aménagements de chicanes ou de dos d'ânes coûtent chers au contribuable, et ne sont pas toujours efficaces. Ils peuvent même être dangereux pour les deux-roues. La multiplication de signalisation, que des habitants nous demandent parfois, n'est pas non plus toujours la solution et créé parfois plus de confusion sur les règles à respecter.
La gendarmerie effectue des contrôles réguliers sur la commune. Le recrutement prochainement d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique permettra également de dissuader certaines incivilités.
Malgré tous les aménagements et les contrôles, le respect des limitations de vitesse est avant tout la responsabilité de chaque automobiliste. Pour ceux qui ne veulent pas respecter les règles, la solution la plus efficace est la verbalisation.

Vous souhaitez poser une question à Pascal Farion ? Envoyez-la à communication@ville-durtal.fr, par courrier à la mairie ou sur Facebook de Ville de Durtal avec pour objet «Vous avez la parole»

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE DURTAL
3 rue de la Mairie - 49430
Tel : 02 41 76 30 24
mairie@ville-durtal.fr
www.ville-durtal.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.
Jeudi : 8 h - 12 h

URBANISME
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.

CCAS
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.

SERVICE ENFANCE
Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.
vendredi : 8 h 30 - 12 h

COMMUNICATION, CULTURE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ANJOU LOIR ET SARTHE
103 rue Charles Darwin 49125 Tiercé
Tel :02 41 37 56 89
contact@ccals.fr / www.ccals.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi :
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Le vendredi jusqu'à 16h30

SICTOM
103 rue Charles Darwin 49125 Tiercé
Tel : 02 41 37 56 89
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Le vendredi jusqu'à 16h30

SERVICE ASSAINISSEMENT
Zone Industrielle la Blaisonnière
49140 Seiches-sur-le-Loir
Tel : 02 41 37 56 89
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Le vendredi jusqu'à 16h30

SERVICE ENFANCE / JEUNESSE
Zone Industrielle la Blaisonnière
49140 Seiches-sur-le-Loir
Tel : 02 41 27 57 89
enfancejeunesse@ccals.fr

INFO PERMANENCES

Le 1er samedi de chaque mois, un binôme élu-conseiller municipal est présent lors de permanence de 10h à 12h. Vos élus sont également disponibles lors de leur permanence en semaine et sur RDV.

Pour prendre un RDV :
02 41 76 30 24

NUMÉROS UTILES

SAUR
Service client : 02 41 40 14 55
Astreinte (urgences uniquement) :
02 44 71 05 58
Permanences à France Services de Durtal : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

EDF
Dépannage électricité : 0810 33 30 49
Raccordement élect. : 0810 189 294

GDF
Dépannage gaz : 0800 47 33 33
Raccordement gaz : 0810 224 000

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES
19/10 BAUDIN Melchior
19/10 BERTIN Inès
28/10 BOURDEAU Lyam
15/11 MOREAU Loën
19/11/METIVIER Agathe
14/12 DOURY Louise
24/12 ROUSSEAU Louise
29/12 BODINIER Adaline
30/12 MAILLET Capucine et Jeanne
16/01 TULITAU Meitala
17/01 CORMIER Jean
19/01TOUCHET Clément

PACS
26/11 LACOUR Alexis et GROSBOIS Anaëlle

MARIAGE
15/01 NEUTEL Jean-Pierre et THANDT Céline

DÉCÈS
30/09 ROINÉE née LEROY Suzanne
05/10 VAIDIE Raymond
25/10 PASQUIER Raymond
02/11 KATIC Albert
10/11 DIARD née ROUAULT Huguette
30/11 JOUANNEAU née PIRON René
02/12 BOURDEAU née PACHECO Renée
09/12 CHASSOULIER Laurent
22/12 DIBON François
27/12 LELOUP née POIRIER Jacqueline
06/01 LIPREAU Gabriel
09/01 DESNOS née CHAMPION Sidonie
20/01 POIRIER née ALLÉAUME Léone
22/01 BLOT née MAUREY Monique

L'association
Artsécoles
expose

France Do

artiste graveur plasticienne

Lunaire

Entrée libre du 5 au 20 mars 2022
Ouvert chaque jour (sauf mercredi) de 15h à 18h

Durtal

ANJOU LOIR & SARTHE
communauté de communes

Salle Joël Baudouin à Durtal
rue du Maréchal de Vieilleville

Relais Montreux

Commerçants autrement